

VARENNES LÈS NARCY

BULLETIN MUNICIPAL 2022



Votre Mairie est ouverte au public :

Lundi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 14h à 18h30

2 RUE DE VERGENNES 58400 VARENNES LES NARCY 03.86.69.10.87

Mairie.varences-les-narcy@laposte.net

Le mot du Maire

L'année 2022 fut une année de reprise des libertés et de retrouvailles appréciées de tous. Mais néanmoins, d'autres contraintes sont apparues : l'augmentation du coût de la vie, de l'électricité, du gaz, des produits de première nécessité qui pénalisent nombre d'entre nous. Ainsi afin de limiter certains frais, le conseil municipal a fait le choix de réduire l'amplitude de l'éclairage public à raison d'une heure le soir et d'une heure le matin.

Les travaux prévus ont été finalisés sur la commune :

- Le pont de Sourdes a été entièrement refait de même que les abords et le garde-corps, cette route est désormais sécurisée.
- Le lavoir a retrouvé toute sa splendeur, une boîte à livres a été installée,
- Les arbres morts autour de l'étang ont été abattus,
- Le garde-corps du pont de Passy a également été changé,
- Les travaux des routes communales de Rebilleau, Beauregard et Longfroid ont été effectués,
- Les tables et chaises de la cantine ont été modernisées,
- Les grilles et portails de la Mairie ont été rénovés et sont désormais réinstallés,
- Le colombarium a été commandé et sera réaménagé en cours d'année,
- Le terrain de foot a été sécurisé afin de conserver la quiétude des riverains,
- Les salariés du chantier d'insertion ont restauré une partie du mur du cimetière, travaux qui se poursuivront en 2023. L'engazonnement du cimetière est en cours ce qui limitera certainement la profusion des mauvaises herbes car les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés,
- Le schéma directeur pour l'assainissement de Villatte entre en phase 3 sur 5,
- Les travaux pour 2023 seront programmés après la réunion de la commission,
- Nos aînés se sont retrouvés autour d'un repas festif et pour ceux qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient se déplacer, des colis leur ont été livrés par les conseillers,
- La fiscalité a été maintenue.

Le monde associatif a repris son activité pour le bonheur des petits et des grands de la commune.

Je souhaite rappeler à chacun que pour le bien-être et le respect de tous, nous devons faire preuve de tolérance et de civisme les uns envers les autres.

Je tiens à remercier le bureau, les conseillers municipaux ainsi que le personnel communal pour leur investissement dans la vie communautaire.

Suite aux dernières données INSEE la population de Varennes les Narcy compte 926 habitants.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023.

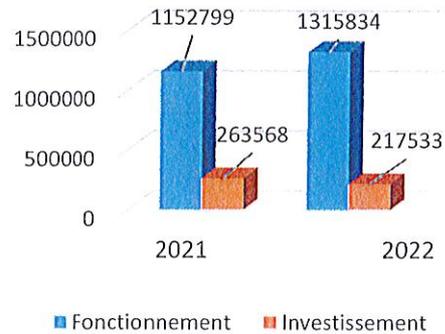
Le Maire

Alain BAUGET

LES FINANCES

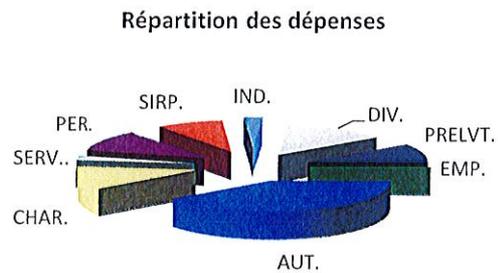
Répartition fonctionnement / investissement

	2021	2022
Fonctionnement	1 315 834 €	1 325 719 €
Investissement	217 533 €	296 457 €



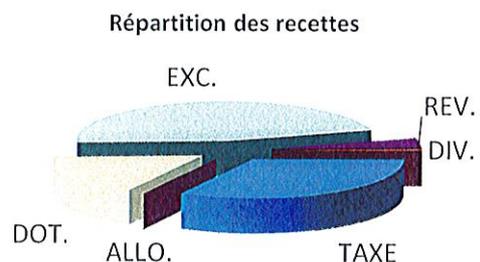
Les dépenses

DEPENSES		
INTERÊTS DES EMPRUNTS	EMP.	4 312 €
AUTO - FINANCEMENT	AUT.	523 949 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHAR.	156 643 €
SERVICES SECOURS ET INCENDIE	SERV..	28 425 €
CHARGES DE PERSONNEL	PER.	144 371 €
S.I.R.P (Syndicat Scolaire Primaire)	SIRP.	119 663 €
INDEMNITES ELUS / PERCEPTEUR	IND.	34 382 €
DIVERS ET AMORTISSEMENTS	DIV.	185 500 €
PRELEVEMENT 4 TAXES	PRELVT.	128 474 €
TOTAL :		1 325 719 €



Les recettes

RECETTES		
PRODUIT DE TOUTES LES TAXES	TAXE	435 989 €
ALLOCATIONS DIVERSES	ALLO.	576 €
DOTATIONS D' ETAT	DOT.	215 674 €
EXCEDENTS ANTERIEURS	EXC.	611 423 €
REVENU IMMEUBLES LOCATIFS	REV.	51 060 €
DIVERS ET AMORTISSEMENTS	DIV.	10 997 €
TOTAL :		1 325 719 €

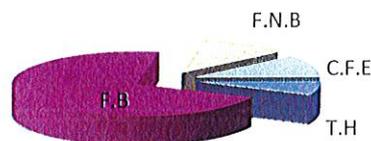


Le produit des 4 taxes

PRODUIT DES 4 TAXES : (Impôts locaux)

	Taux Communaux		Valeur
Taxe d'habitation	21,09%	T.H	26 059 €
Foncier Bâti	11,43%	F.B	266 010 €
Foncier Non Bâti	41,01%	F.N.B	42 117 €
Cotisation Foncière Entreprises	19,98%	C.F.E	41 218 €
TOTAL			375 404 €

Répartition des 4 taxes



ETAT CIVIL

Afin de respecter les obligations liées au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données : qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne) nous sommes tenus d'avoir l'accord des personnes pour les citer ou mettre leur photo dans notre Bulletin Municipal.

C'est pourquoi cette année afin de respecter la législation, nous vous donnons, succinctement, l'état civil de la commune.

Nous avons eu au cours de l'année 2022 :

8 naissances

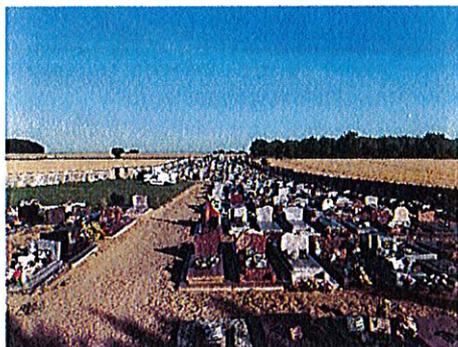
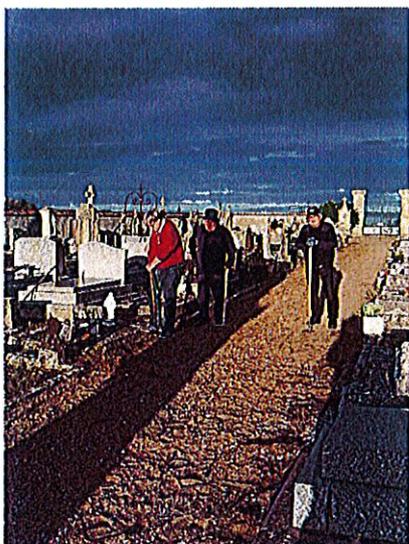
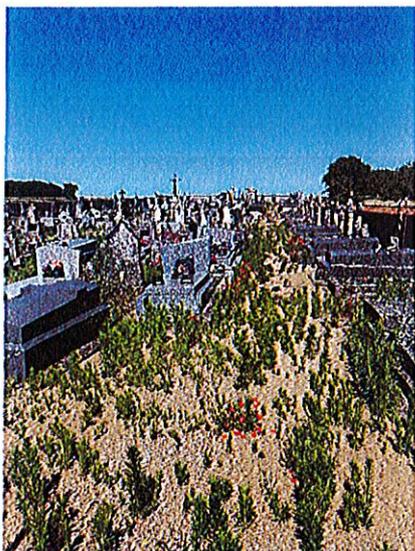
2 mariages

33 décès dont 31 décès au Champ de la Dame

10 transcriptions de décès (personnes vivant dans la commune mais décédées sur une autre commune)

Entretien du cimetière : une sympathique équipe de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, s'est adjointe aux employés municipaux et à notre maire pour entretenir notre cimetière.

Voici quelques photos, avant, pendant et après.



Nous réitérerons cette action l'année prochaine, si vous êtes disponible et volontaire n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Bonne ambiance et casse-croûte assurés !
renseignez-vous à la mairie.

Par ailleurs, le cimetière a été engazonné afin de rendre le cadre plus agréable et plus facile d'entretien car certains produits ne sont plus autorisés pour désherber.



Mur du cimetière : Il est important de préserver nos bâtiments et constructions, nous avons procédé à la réhabilitation d'une partie du mur du cimetière pour un prix très abordable en employant les services du chantier d'insertion.

En fonction des heures qui nous seront allouées pour employer le chantier d'insertion à nouveau, nous continuerons les travaux.

Le coût de cette opération : 2 000 €



Plan du cimetière informatisé avec noms des personnes :

Afin d'améliorer la visibilité de l'occupation des places du cimetière, nous avons fait faire un fichier et un plan avec les noms des occupants de chaque place.

Colombarium :

Le nombre de places dans notre colombarium était insuffisant. De nouveaux emplacements pour les urnes sont prévus et un jardin du souvenir sera aménagé et arboré. Nous réutiliserons les anciens garde-corps des ponts de Passy et de Sourdes pour délimiter cet espace.

Coût de l'opération: 9 000 €

La cantine de l'école :

La cantine a continué sa rénovation.

L'an passé, la cuisine avait été remise à neuf, cette année les tables et chaises de cantine ont été remplacées. Ce nouveau mobilier, outre son aspect plus chaleureux et ergonomique pour les enfants, permet une facilité d'entretien pour les agents en charge du service.

Le coût de cette opération : 3 500 €



Certains travaux ne sont pas réalisés par la Commune mais par la Communauté de Commune Les Bertranges, c'est le cas de la rue de l'ouche au Clair et la rue du Champ Pâteux

Plantation d'arbres à l'étang de sourdes :

Cette année nous avons planté 5 arbres, dans le cadre de l'opération 1000 arbres du département.

Le retour en image....

Le coût de cette opération : **Gratuit !**



Modifications du terrain de foot de Villatte :

Les habitants du hameau nous avait fait connaître leur désagrément lié à l'occupation illicite du terrain communal comme lieu de séjour.

Des fossés ont été creusés et des buttes de terre érigées, d'autres modifications suivront. Nous pensons ré-aménager avec des fleurs ainsi l'utile s'aliérat à l'agréable.

Coût de l'opération : 5 000 €

Schéma directeur assainissement Villatte :

La station d'épuration de Villatte n'offre plus un niveau d'épuration suffisante. Pour obtenir des subventions afin de réaliser des travaux pour améliorer le rendement de la station, nous avons l'obligation de réaliser un schéma directeur d'assainissement.

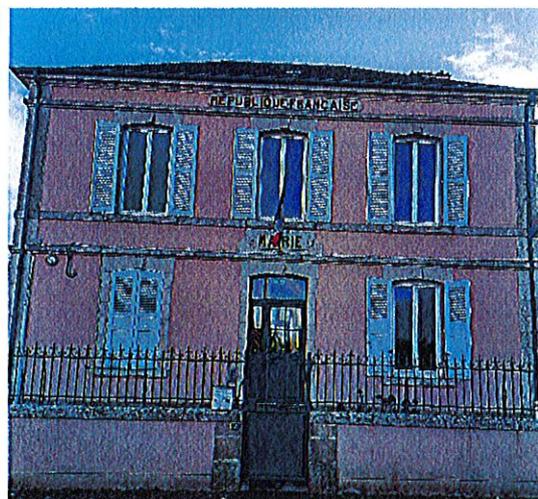
Ce schéma consiste en un diagnostic du réseau et de la station.

Cette étude sera terminée au cours de l'été 2023.

Coût de l'opération : 40 000 €

Rénovation des grilles de la mairie : Les grilles avaient subi l'outrage du temps et nécessitaient une maintenance. Nous avons fait appel à l'entreprise Métal Agencement pour rénover ce bel ouvrage en fer forgé.

Coût de l'opération : 18 620 €



Travaux de voirie réalisés par la Commune :

A Rebilleau la rue du Château a été refaite ainsi que la pose de bordures.

A Beuregard la route de Dourdon a été refaite en partie, un regard d'évacuation d'eau route de Crillanges a été installé.

A Longfroid une bordure a été posée pour éviter que le bus scolaire ne détériore le bas-côté.

Coût des travaux : 49 100 €

Rénovation du pont de Sourdes et de son lavoir et du pont de Passy :

Ces travaux avaient été entamés l'an passé et ont été suivis par un maître d'œuvre.

La voûte du pont de Sourdes était très endommagée par l'érosion, ce qui générait un risque routier important.

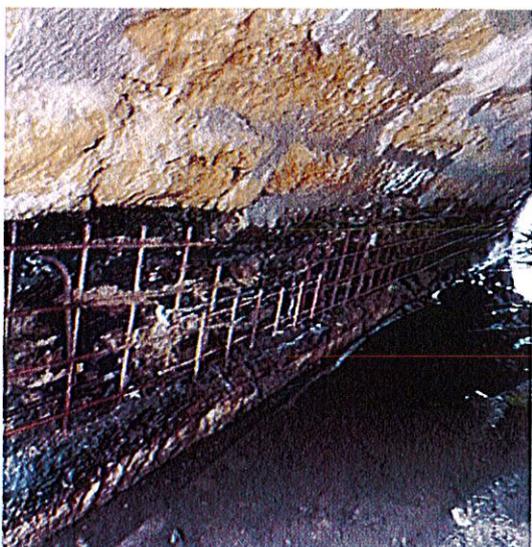
Le tonnage a été réduit pendant une longue période, les travaux de réparation ont permis la remise en état d'utilisation optimale.

Le coût de l'opération : 137 000 €

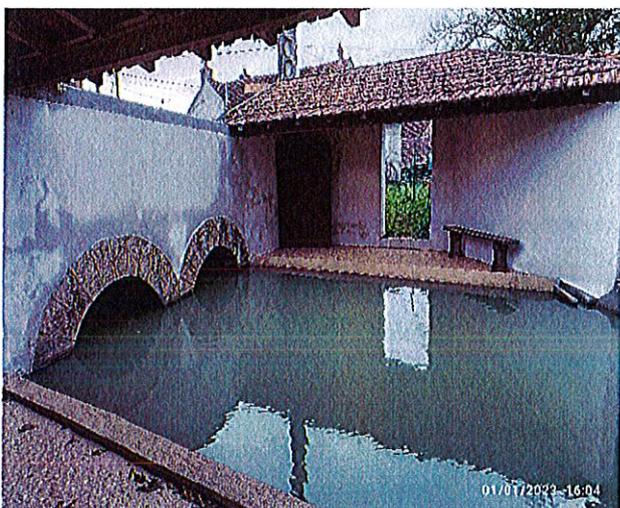
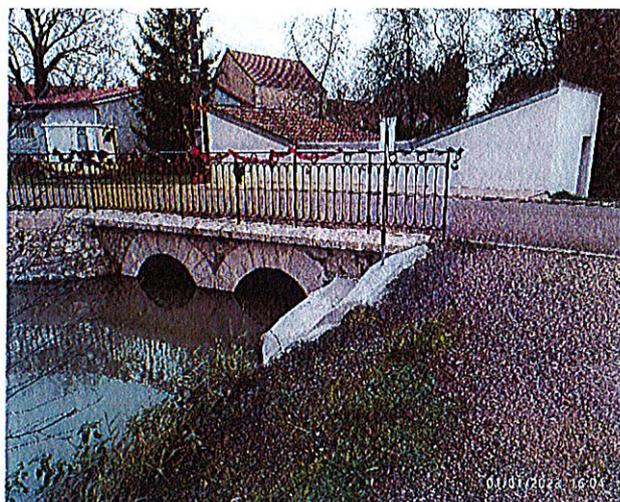
Montant des aides allouées : 22 000 €

(la demande d'aide a été faite sur la base d'une étude dont le montant était bien inférieur à celui réalisé et nous n'avons pas pu faire revaloriser notre demande).

Avant :



Après :



(réfection du lavoir et pose d'une boîte à livres)

Garde-corps de Passy :



Repas des aînés :

Le 11 Décembre 2022, nos aînés, ont été conviés à un repas festif.

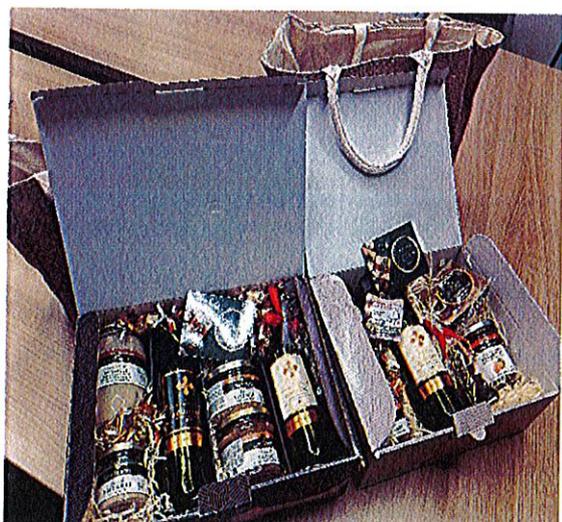
Ce moment de convivialité semble avoir été fort apprécié aux vues des retours que nous avons eu.

Le repas a été réalisé par Magalie du Sainte Hélène qui a également fait le dressage des tables et le service, accompagnée de sa dynamique équipe et l'animateur Jean Noël a assuré une prestation de qualité qui n'a pas laissé son public indifférent.

Un petit cadeau a été remis aux doyens et doyenne du repas qui étaient très heureux comme le montre cette photo....



Pour ceux qui n'ont pu participer au repas, la commission Fêtes et Cérémonies, a prévu de beaux colis, qui leur ont été livrés par les conseillers.



Le Noël des enfants à l'école :



Le Père Noël a emmené de beaux livres aux enfants



Ils avaient des étoiles plein les yeux

La venue du Père Noël dans nos écoles a été très appréciée par tous les enfants.

L'espace Socio-culturel La Pépinière

🚗 Mobibus et Mobicité :

Afin de faciliter vos déplacements, l'Espace Socio-Culturel La Pépinière vous propose deux services de transport. Avec Mobicité, facilitez vos déplacements à La Charité-sur-Loire. Avec Mobibus, vous pourrez rejoindre la ville à partir des communes de l'ex Pays Charitois. La Pépinière propose aussi un service de location de vélos ouvert à tous.



MOBIBUS MOBICITÉ

Pour vos rendez-vous médicaux
et vos courses

03.86.70.00.23

Pour favoriser la mobilité dans votre vie quotidienne

PORTAGE À DOMICILE

Livraison de vos achats
de 1ère nécessité

CHAQUE MERCREDI



15€ / MOIS*
+ ADHESION ANNUELLE**

*FACTURÉ SI UTILISÉ
**9€ INDIVIDUEL / 13€ FAMILLE

MOBICITÉ

La Charité-sur-Loire
lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h

MOBIBUS

Champvoux, Chauignes, Tronsanges, La Marche, La Chapelle M. et Ravau
Lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 8h30 à 12h
Narcy, Varennes LN, Nannay, Chasnay, La Celle, Beaumont, Murlin
Mardi de 8h30 à 12h et vendredi de 8h30 à 12h
La Charité-sur-Loire
Mardi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h30 à 17h

RÉSERVATION 48H A L'AVANCE***
1 RÉSERVATION PAR SEMAINE

*** hors week end, réservation le vendredi avant 16h pour le lundi

🚚 Camion itinérant :

Le camion itinérant de La Pépinière passe dans votre commune le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 14 à 16 h 45.



CAMION ITINÉRANT

Notre camion vous propose des animations, de l'information, de développer de développer des actions dans les villages.



Contact - Pascale Gagnepain - 06 17 37 22 64
pascale.gagnepain@esclapepiniere.fr

Horaires et tournées - Consultez le site Internet de La Pépinière <https://lapepiniereespacesocloculturel.fr> (lien QRCode). Un flyer est disponible dans nos locaux.

Public concerné - Tous les habitants de l'ancienne Communauté de communes du Pays charitois.

Nos animations : ateliers avec les assistantes maternelles, permanences mode de garde. Ateliers parents enfants. Ateliers équilibre, café seniors. Promeneurs du net, ateliers avec le BIJ 58 (préventions diverses), sport santé bien-être. Ludothèque (voir fiche). Inclusion numérique : ateliers adaptés à vos besoins, accompagnement, informations.

Les actions culturelles : bibliothèque, cinémas, Cité du Mot, délocalisation de spectacles : *Grands Chemins*, festivals *Aux 4 coins du mot*, *Blues en Loire*, la Maison à Nevers, Le théâtre des Forges royales, Les Conviviales de Nannay, Ateliers avec l'ambassadrice du tri.



La Pépinière
Espace Socio-Culturel
Territoire Les Bertranges





CAMION ITINÉRANT

Dans le camion « La Pépinière » vous trouverez le dispositif France Services pour vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne, dans tout le territoire de la Communauté de Communes « Les Bertranges ».



Contact - France Services - 06 17 48 98 52
lapepiniere-itinerance@france-services.gouv.fr

Horaires et tournées - Consultez le site Internet de La Pépinière <https://lapepiniereespacesocloculturel.fr> (lien QRCode). Un flyer est disponible dans nos locaux.

Public concerné - Tous les habitants de la Communauté de Communes « Les Bertranges ».

Services disponibles

- Caisse d'Allocations Familiales,
- Carsat,
- Mutualité Sociale Agricole,
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Ameli),
- Pôle Emploi,
- La Poste,
- Agence Nationale des Titres Sécurisés,
- Direction Générale des Finances Publiques,
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- Agence Nationale de l'Habitat,
- Conseil d'accès aux droits



La Pépinière
Espace Socio-Culturel
Territoire Les Bertranges



↳ Accueil enfance et jeunesse :

La jeunesse peut également bénéficier des services de la Pépinière avec :

le multi-accueil « Au clair de la lune » qui accueille jusqu'à 20 enfants. Il propose des ateliers d'éveil et de socialisation. Des propositions en intérieur (chant, activités manuelles, motricité, cuisine...) mais aussi en extérieur (gymnase, forêt, passerelle avec l'école et l'Accueil de Loisirs Maternel..)

le service Bébédome est un service de garde à domicile sur des horaires atypiques, pour des besoins professionnels. Les familles doivent être allocataire de la CAF, les enfants sont accompagnés de la naissance à leur 6 ans.

L'accueil de Loisirs Maternel (3 à 5 ans) se situe dans les locaux de l'ancienne école maternelle du Champ Baratté. Les enfants peuvent profiter d'activités manuelles et créatives, constructions en tous genres, jeux et motricité, balade en extérieur. Les animateurs adaptent leur planning d'activité de façon à respecter le rythme des enfants.

Le Primaire (6 à 11ans) le secteur regroupe l'accueil de loisirs primaire. Un accueil adapté est proposé par une équipe d'animation formée ou en cours de formation. Les enfants bénéficient d'un panel d'activités ludiques, sportives ou culturelles.

La Jeunesse (12 à 17 ans) l'Espace Socio-Culturel la Pépinière propose de nombreuses animations pour les adolescents avec pour priorités le vivre ensemble, l'éveil à des pratiques collectives au travers de projets ou chacun trouve sa place dans le groupe.

N'hésitez pas .Renseignez-vous !

Rappel Pratique en cas de Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre.

Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :

- que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance
- que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

Rappel pratique en cas de Nids de frelons asiatiques ou européens

Les nids de ces frelons sont de forme sphérique de diamètre de 50 à 80 cm et implantés généralement très en hauteur (10 à 12 m). Leur destruction doit être impérativement réalisée par des professionnels au moyen d'un insecticide adapté, et muni d'une tenue spéciale de protection intégrale.

Il est préférable de faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours aux pompiers devant rester exceptionnel (carence avérée des sociétés spécialisées ou nid trop difficile d'accès)

Le coût de cette intervention est supporté par l'occupant du logement (propriétaire ou locataire).

Rappel pratique en cas de canicule

- Il fait très chaud
- La température ne descend pas la nuit
- Le phénomène dure depuis plusieurs jours

Comment réagir ?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le 15 si une personne est victime d'un malaise

Informations Pratiques

- **Les pièces d'identité** (cartes d'identité, passeports) ne se font plus désormais à Varennes-les-Narcy, mais vous pouvez les faire faire dans n'importe quelle grande ville
- Pensez à vous inscrire sur les **listes électorales** avant le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin
- N'oubliez-pas d'utiliser les **sacs jaunes**, venez les chercher en Mairie ou à la Communauté de Communes !
- Pour votre sécurité, les **bornes incendie** sont toutes revues chaque année
- Pour rappel, il incombe à chaque habitant d'entretenir **ses haies**, arbres qui pourraient gêner le passage, ou présenter un risque.
- Pour **tous travaux** modifiant l'aspect de votre façade de maison, toiture, clôture ou votre plan cadastral pensez à faire soit une demande de travaux soit un permis de construire, ces demandes d'urbanismes sont désormais instruites par l'Agence Technique Départementale Nièvre Ingénierie de Nevers.
- **Vidange fosses toutes eaux et septiques**, par le biais de votre Communauté de Communes, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, pour se faire vous pouvez soit utiliser une convention disponible en mairie ou à la Communauté de Communes. Il faut remplir cette convention et la transmettre à la Communauté de Communes par courrier ou par courriel à l'adresse suivante accueil@lesbertranges.fr
Et ce pour une intervention sous quinzaine.
- **Interdiction de brûlage des végétaux**

Par principe tout emploi du feu sur le territoire de la Nièvre est prohibé. Cette règle découle, notamment, de l'application de la circulaire relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Toutefois, des dérogations sont admises. Elles sont reprises dans l'arrêté Ces exceptions sont sujettes à des prescriptions tenant compte des aléas météorologiques (vent), climatiques (sécheresse) et de pollution atmosphérique :

- pour le particulier seul l'usage du barbecue est possible sur un terrain, où se situe une habitation et ses dépendances, ou si les occupants de ces terrains sont dûment habilités par le propriétaire. L'usage des barbecues récréatifs fixes, situés dans des espaces ouverts au public libres d'accès, sont également autorisés,
- pour les agriculteurs, forestiers, viticulteurs, arboriculteurs, apiculteurs, des dérogations sont prévues sous certaines conditions et en respectant les mesures de sécurité en vigueur.

- **Extrait de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 concernant le bruit**

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, raboteuse, scie, pompes d'arrosage, etc.... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- **Tarifs location salle des fêtes :**

- Pour les habitants de la commune : 200 €
- Pour les personnes n'habitant pas la commune : 300 €
- Vin d'honneur : 80 €

- **Tarifs cimetière municipal :**

Concession cimetière 110 € pour 30 ans et 200 € pour 50 ans, colombarium 300 € pour 15 ans.

- **Tarifs assainissement sur Villatte pour 2023:**

Assainissement collectif de Villatte : 2 200 € pour le raccordement, 48 € l'abonnement et 0,60 € le m³

Vous trouverez toutes les informations pratiques de votre commune, soit en cherchant sur le site officiel de la Mairie de Varennes les Nancy soit sur l'application mobile IntraMuros



Varennes-lès-Narcy

<https://varennes-les-narcy.fr>

Varennes-lès-Narcy – site officiel
de la Mairie

Varennes-les-Narcy est l'une des communes qui compose le département de la Nièvre, située dans la région Bourgogne-Franche-Comté, petit village près de la ...



Nouvelles consignes de tri au 1^{er} Janvier 2023 :

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS
JE DÉPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
Bouteilles de lessive, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle...

EMBALLAGES EN MÉTAL
Boîtes de conserve, canettes, aérosols, boîtes en aluminium...

BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
Briques de lait de vache, briques de lait, boîtes en carton de gâteau, cartons de pizza...

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
Pots de yaourt, pots de crème, bouillottes, boîtes, sacs, sachets, films, emballages...
Sachets de chips, biscuits jetables, films alimentaires, capsules de café, capsules de machines à café, capsules de machines à espresso, sachets de produits d'entretien, sachets de produits ménagers, sachets de produits d'entretien, sachets de produits ménagers...

TOUS LES PAPIERS
Les journaux, les magazines, les prospectus, les impressions et les documents, les annuaires, les catalogues, les enveloppes, les livres, les documents...

Il faut de lever les emballages, il suffit de bien les vider.
Ne pas déposer le verre dans le bac jaune.
Ne pas imbriquer les emballages.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
JE DÉPOSE DANS LE SAC

LES DÉCHETS D'HYGIÈNE



Éponges, serviettes, cotons-tiges...

MASQUES ET GANTS



COUCHES



LITIÈRE



Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables.
Je ne mets pas mes biodéchets dans le bac ordures ménagères.



EMBALLAGES EN VERRE
JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR À VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

Bouteilles de jus de fruits, de boissons alcoolisées, d'huile de cuisson...

POTS ET BOCAUX EN VERRE

Pots de yaourt, de confiture, de sauce, de condiments...



Je retire les bouchons sur les bouches et les dépose dans le conteneur. Je dépose les bouchons dans le sac jaune.
Il faut de lever les emballages, il suffit de bien les vider.

Je ne dépose pas : la vaisselle, la céramique, la porcelaine, les pots de fleurs, les ampoules et les néons, les miroirs, les casseroles, les plats...



LES BIODÉCHETS
JE DÉPOSE DANS LE BIOSEAU

ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES



MARC DE CAFÉ, DE THÉ, SERVIETTES EN PAPIER

RESTES DE REPAS



CRUSTACÉS ET COQUILLES

CIITEO

Tous les emballages et les papiers se trient.

La parole aux associations

Le comité des Fêtes

L'activité du comité des fêtes a repris progressivement après 2 années difficiles.



Le 3 avril

L'atelier créatif de Pâques suivi d'une chasse aux œufs et d'un goûter a été un succès avec 40 enfants du regroupement scolaire accompagnés de leurs parents pour s'amuser tous ensemble.



Brocante vide grenier 5 juin

22 exposants se sont retrouvés sur le terrain de Villatte et nous avons rencontré de nombreux visiteurs malgré une météo incertaine.

Marche champêtre 18 septembre

Cette nouvelle animation a attiré la participation de 16 enfants et de leurs parents qui ont marché de Ste Hélène au château de Passy les Tours et répondu à un questionnaire portant sur la commune.

Bourse aux jouets et puériculture 13 novembre

Les 10 exposants qui sont venus à la salle des fêtes sont repartis satisfaits de leur vente.



Noël des enfants le 4 décembre

38 enfants et leurs parents ont assisté à l'animation faite par Thierry Ki et l'arrivée du père Noël.

L'assemblée générale a eu lieu le 20 janvier 2023 à la salle des fêtes et les bénévoles ont partagé la galette avec les membres du bureau. N'hésitez pas à nous rejoindre.

La Promenade Enchantée

Les membres du bureau de l'association « la Promenade Enchantée » présentent leurs bons vœux 2023, pour tous les administrés de la commune de Varennes les Narcy.

Rétrospective de l'année 2022.

Mars 2022 Assemblée générale et nouveau nom de l'association ; suite des animations : soirée paella animée par Vincent COURNEDE, soirée karaoké, concert « Les Copains d'Abord » avec Jean Louis BIGOTTE, soirée bretonne avec le groupe de bretons en BERRY, soirée avec le groupe Au Temps de la Crinoline, au musée de la machine agricole de Saint Loup pour les 40 ans, thé dansant, vide dressing, concert église de Bouhy avec La Guitare en Chantant, le final pour la soirée noir et blanc avec Vincent COURNEDE à la salle des fêtes de Varennes les Narcy.



Le 26/11/2022
salle des fêtes de Passy Les Tours
Soirée « Noire & blanche »

Au menu :
Mise en bouche
Foie gras ou saumon fumé
Confit de canard
Pommes sarladaises
Salade
Fromage
Café gourmand

1 bouteille de vin rouge offerte par table

*Kir royal
eau gazeuse ou plate &
vins en supplément*

Adulte : 35 €
Enfant (-13 ans) : 30 €

Soirée animée
par
Vincent Cournède

Réservation obligatoire
au plus tard le 21/11/2022
au 06 42 47 18 66

Imprimé par nos soins

La Promenade enchantée 58400 Varennes-Lès-Narcy

Programme 2023

Voici une partie du programme, il reste des lieux à déterminer et quelques dates.

Mars : Assemblée Générale suivie d'un concours de belote,

Avril : Vide dressing sur 2 jours

Mai : soirée karaoké avec repas

Juin : fête de la musique en plein air sur la commune de Varennes les Narcy (reste à déterminer le lieu et le jour).

Septembre : rallye pédestre (des surprises vous attendent)

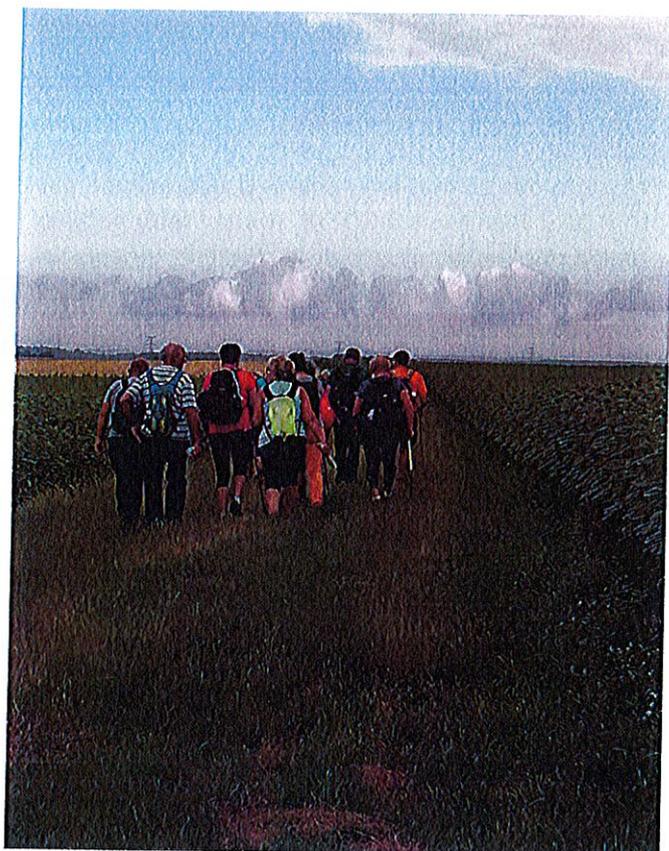
Octobre : soirée dansante avec repas

Il y aura également une soirée théâtrale, nous étudions la possibilité de proposer un opéra soit itinérant ou dans le parc d'un château.

Nous espérons que cette programmation vous permettra de participer activement à nos activités et nous vous proposons de venir nous rejoindre.

Citation : Transmettre la culture est le plus vieux métier du monde (Didier Hallépée)

Passy Randos, club de randonnée pédestre



Le club de Passy Randos est affilié à la fédération française de randonnée et dispose actuellement de 87 licenciés,

Il propose aux randonneurs 2 types d'activités:
-la marche nordique : 2 animatrices titulaires du brevet fédéral, pratiquent une pédagogie adaptée à chacun et encadrent les marcheurs nordiques débutants et confirmés sur des parcours de 8 km environ. Des séances d'initiation gratuites sont proposées en septembre.

Les séances de marche nordique ont lieu le mardi matin.

-la randonnée pédestre :

Dans une ambiance conviviale, des encadrants proposent des parcours de 6 km et 11 km.

Le club se donne 2 objectifs, pratiquer une activité sportive de randonnée mais également aller à la découverte du patrimoine local ou de proximité en profitant de la richesse et de la diversité des paysages.

Les séances de randonnée pédestre ont lieu le jeudi matin et quelques dimanches matin.

Le programme des randonnées est visible sur le site internet de la commune et paraît dans la presse,

Les Tours de Passy

La fête s'est déroulée les 10 et 11 Septembre 2022. Après 2 ans d'arrêt, contraints par la covid, nous avons été ravis de voir le public affluer en masse pour cette XIème édition.

Plus de 8000 personnes ont foulé le champ au pied du Château, pour profiter des quelques 150 reconstitueurs pendant ce weekend en dehors du temps.

Cavalerie, ferme itinérante, reconstitution de campements, escape game, musique, et jonglerie étaient au rendez-vous pour ravir petits et grands.

Des troupes venant de partout en France, Nord, Bretagne, Sud. Mais aussi d'Italie et de République Tchèque.

Notre spectacle du samedi soir a connu une affluence record cette année encore.

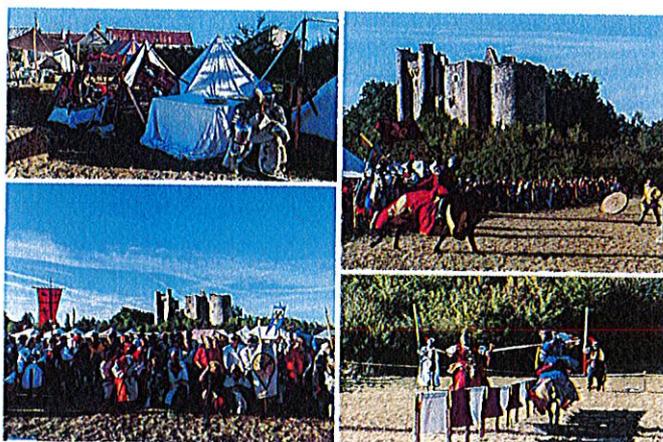
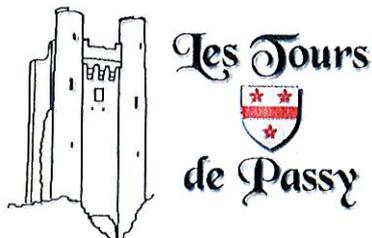
Pour 2023 :

La fête médiévale est reconduite, toujours sur le 2ème weekend de Septembre.

Même tarif d'entrée, mais de nombreuses nouveautés dans les troupes.

Un réel vent de renouveau pour cette belle fête qui fait toujours autant déplacer les foules !!

L'association est toujours à la recherche de bénévoles, pour l'installation, le weekend ou la désinstallation. On serait ravis de vous accueillir pour 2h, une matinée, ou pendant 5 jours !



La Société de chasse

La Société de chasse de Varennes lès Narcy a tenu son assemblée le 1^{er} Septembre 2022 à la salle des fêtes de Passy les Tours, prêtée par la municipalité.

Après présentation des comptes excédentaires, la société a fixé les règles de chasse en insistant bien sur les règles de sécurité.

Le Président Christian LAVEAU a déterminé les jours de chasse ainsi que le nombre d'animaux à prélever ayant conscience des dégâts que doivent supporter les agriculteurs.

Il a tenu à remercier tous les propriétaires qui permettent à la société de chasse d'exister pour ses 14 membres.

Un pot convivial a clôturé ladite assemblée, en souhaitant bonne chasse à tous et soyez prudents !

Réservez la date !

Votre équipe municipale et le comité des fêtes organisent :

Un marché nocturne en extérieur le 10 Juin 2023

à partir de 17h30 dans la cour de l'école à Passy les Tours.

Au programme : exposants, producteurs et artisans locaux, restauration sur place et animation musicale.

Venez nombreux profiter de ce moment de convivialité !

